

Image not found or type unknown



Révision du jugement et annulation de la pension

Par **Mimi**, le **05/06/2014** à **19:53**

Bonjour! Mon fils a divorcé et a la garde de ses enfants car la mère n'en voulait pas! Elle demande la révision du jugement et l'annulation de la pension. En a-t-elle le droit? Que doit craindre mon fils et que doit-il faire? Merci pour votre réponse!

Par **Visiteur**, le **10/06/2014** à **13:30**

Bonjour, bien sur qu'elle en a le droit ! ce n'est pas pour autant qu'elle obtiendra gain de cause ! Pour l'instant il attend d'être officiellement contacté par un juge, tribunal ou avocat.